LabEx OSUG – APPEL À PROJETS 2026-2027
FORMATION – INTERNATIONAL

Le nouveau projet LabEx OSUG est mis en œuvre pour une période de 8 ans (2025-2032). Ce projet est porté par l'Idex Université Grenoble Alpes et soutenu par quatre organismes de recherche nationaux (CNRS, Météo France, INRAE et IRD) puis par l'Université Savoie Mont Blanc. C'est dans ce cadre qu'un nouvel appel à projet est lancé pour financer des projets de Formation et des projets liés à l'International. À noter qu'un appel à projets portant sur le volet « International » sera lancé en avril-mai 2027.

Pour sa demande de financement, chaque porteur devra opter pour l'un des deux types de projets : **Formation** ou **International**.

L'enveloppe totale pour les deux volets Formation et International est de **60 k€**. Le seuil minimum des demandes est fixé à 1 k€.

L'Université Grenoble Alpes changera de logiciel comptable à compter du 1er janvier 2027. Cette transition nécessitera une phase de migration et de stabilisation des données qui entraînera une interruption temporaire des flux financiers durant le premier trimestre 2027. En conséquence, aucun bon de commande ni aucune facture ne pourra être traité par l'UGA entre le 1er janvier et le 31 mars 2027.

Les projets financés devront se terminer au plus tard au 31 décembre 2027.

Calendrier de l'appel à projets

Calendrier de l'appel à projets	Echéances
Diffusion de l'appel à projets	21/10/2026
Date limite de soumission des projets	**08/12/2026, 23h59**
Évaluation par la Commission Formation	Janv. 2027
Validation par le Comité des directeurs d'unités	02/02/2027
Annonce des résultats	Fév. 2027

La liste des projets sélectionnés sera diffusée sur le site intranet OSUG.

Modalités de dépôt des projets

Les porteurs de projets devront obligatoirement **utiliser le formulaire spécifique pour répondre à l'appel à projets.** Ce formulaire est disponible en téléchargement à cette adresse : https://www.osug.fr/le-labex/actions-soutenues/appels-a-projets/

Veillez à bien renseigner tous les champs y compris l'acronyme du projet.

Un dossier unique et complet en format PDF devra être déposé par les porteurs via la plateforme de dépôt : https://www.osug.fr/$/verification

Le serveur associera automatiquement le nom du déposant au nom du fichier déposé. L'adresse électronique du déposant sera utilisée pour tout contact ultérieur. Un courriel d'accusé de réception

sera émis vers le déposant après la soumission du document.

Le dossier de soumission pourra être rédigé en français ou en anglais.

Attention, seuls les projets déposés dans les délais et respectant le format demandé (formulaire spécifique) seront recevables.

Evaluation des projets

Les demandes de financement seront évaluées par la *Commission Formation de l'OSUG*.

Une attention particulière sera portée sur la présentation des cofinancements (frais détaillés) et sur le calendrier de réalisation du projet.

Lors de l'évaluation et de la sélection des projets soumis, la Commission Formation de l'OSUG examinera les rapports des actions précédemment soutenues par le LabEx OSUG au sein desquelles l'un des porteurs du projet a été impliqué. Aussi, **il est demandé aux porteurs ayant bénéficié de financements LabEx au cours des cinq dernières années et ne l'ayant pas encore fait, de transmettre leur.s bilan.s avant la date limite de soumission de cet appel à projets.** Un template est mis à disposition sur le site web de l'OSUG (cf « Documents de cadrage & dépôt FI »).

La procédure d'évaluation et de sélection respectera la Charte de déontologie de l'OSUG.

Le financement des projets est attribué sous réserve que les porteurs des projets sélectionnés s'engagent à participer à l'atelier participatif " Ma Terre en 180' ". Il s'agit d'une méthode d'aide à la sensibilisation de l'empreinte carbone et à la production de scenarios de réductions. Différentes éditions de l'atelier seront organisées pendant toute la période du projet LabEx, dont éventuellement des éditions spéciales destinées aux porteurs de projets LabEx.

Nous encourageons les porteurs de projet à privilégier des modes de déplacement sobres dans la construction de leurs projets, et plus généralement à pondérer la contribution du projet déposé aux impacts de leurs activités sur le moyen terme**.**

Pour toutes questions relatives à cet appel à projets , les porteurs pourront s'adresser à Erwan Pathier, Directeur adjoint Formation de l'OSUG (erwan.pathier@univ-grenoble-alpes.fr).

VOLET FORMATION

« Promouvoir les formations scientifiques des filières OSUG »

Cadrage de l'appel à projets

Le volet « Formation » du LabEx OSUG soutient des initiatives destinées à promouvoir ou améliorer les transferts de connaissances en direction des étudiants et l'attractivité de nos filières (L / M).

Cela concerne les filières des UFR et Écoles dont les équipes pédagogiques s'appuient très fortement sur les enseignants des laboratoires de l'OSUG et sont liées au volet Formation du LabEx OSUG.

Sélection des projets

Cet appel d'offres se veut ouvert mais **un intérêt particulier sera porté aux projets** :

- Utilisant les nouvelles pratiques d'apprentissage (apprentissage par projet et par problème, apprentissage à distance) ;
- Axés sur le développement des compétences et l'apprentissage des savoir-faire ;
- En cohérence avec les équipements et plateformes disponibles ;
- En lien avec le monde professionnel ;
- Permettant de mobiliser les systèmes d'observation pérennes du périmètre OSUG ou la construction de séries d'observation par les étudiants dans le cadre d'UE existantes (Observatoire Junior);
- Favorisant l'interdisciplinarité et les interactions entre filières du périmètre OSUG.

Ces projets seront d'autant mieux perçus qu'ils seront explicitement difficiles à financer par ailleurs, directement dans les UFR ou à travers les projets portés par les grandes composantes académiques (Fac des Sciences en particulier).

Le porteur du projet

Les projets peuvent être déposés par le personnel permanent d'une unité ou d'une équipe associée de l'OSUG (périmètre LabEx) et exerçant son activité sur le site Grenoblois.

Le dossier devra comprendre les éléments suivants :

- Le porteur du projet et l'équipe de projet en précisant le rôle de chacun.
- L'équipement souhaité avec les informations suivantes :
 - Coût d'achat et coût éventuel d'entretien ;
 - Maintenance : besoins en personnel (temps), en hébergement (surface de rangement, locaux disponibles ou terrain en extérieur), et en consommables.
- Les objectifs pédagogiques :
 - Description des objectifs à atteindre ;
 - Intégration dans les filières d'enseignement actuelles ;
 - Nombre, niveau et UE des étudiants concernés.
- Les liens éventuels avec le volet Recherche & Observation du LabEx OSUG :
 - Objectifs de la recherche –l'IR concernée ;
 - Compatibilité des besoins de recherche et des besoins d'enseignement

VOLET INTERNATIONAL

« Favoriser les actions de formation et de collaboration scientifiques internationales »

Cadrage de l'appel à projets

Le volet « International » du LabEx OSUG vise à renforcer nos actions de formation et de collaboration scientifiques avec des partenaires situés à l'étranger, en particulier les pays du Sud. Dans ce cadre, le LabEx apportera son soutien aux demandes de mobilité des personnes dans les deux sens. Cela concerne en priorité les mobilités qui n'entrent pas dans la cadre des actions clairement finançables par les outils IRD habituels.

Sélection des projets

Les projets devront être en lien avec les axes scientifiques du LabEx et ses objectifs en termes de formation. Cet appel d'offres soutient les projets de mobilité et de collaboration internationales qui répondent aux critères ci-dessous.

- *Pour les mobilités entrantes* :
 - ✓ L'accueil dans une unité ou équipe associée du périmètre OSUG des personnes (étudiants en thèse prioritaires) affiliées à une université étrangère ou un laboratoire partenaire étranger (en priorité du Sud) dans le cadre de formations internationales : écoles, colloques, …
 - ✓ Les demandes de financement pour l'accueil de chercheurs et enseignants chercheurs sont exclues.
- *Pour les mobilités sortantes* :
 - ✓ La mobilité des doctorants à l'international en lien avec leur formation (écoles, ateliers spécialisés, apprentissage de méthodes) ;
 - ✓ La mobilité des membres du personnel OSUG dans le cadre des formations qu'ils organisent à l'étranger.
- *Pour les manifestations scientifiques internationales :*
 - ✓ Les dépenses de fonctionnement liées à l'organisation, en priorité en France, de colloques, d'écoles ou de workshops internationaux.

Remarques :

- Les participations à des congrès sont explicitement exclus de cet appel à projet
- Les demandes de cofinancements seront privilégiées (préciser le nom du cofinanceur)
- Les mobilités (entrantes ou sortantes) doivent être associées à un transfert de connaissances/compétences.
- Pour les projets éligibles aux financements des écoles doctorales ou des UFR, il est demandé d'argumenter la demande de financement LabEx
- Pour les projets organisés à une fréquence régulière (édition annuelle par ex.) ; le porteur devra préciser s'il a déjà bénéficié d'un financement LabEx pour le même projet.

Le porteur du projet

- *Projets de mobilités entrantes*

✓ Pour l'accueil des personnes hors « étudiants en thèse » dans une unité ou équipe associée du périmètre OSUG : les projets peuvent être déposés par le personnel d'une unité ou d'une équipe associée de l'OSUG (périmètre LabEx).

✓ Pour l'accueil des étudiants en thèse dans une unité ou équipe associée du périmètre OSUG : le dossier doit être écrit par l'étudiant et co-porté par l'étudiant et le personnel membre de la fédération OSUG qui l'accueille. *L'avis du directeur de l'unité d'accueil* est attendu (un court texte du directeur de l'unité, au format libre, accompagnant le dossier).

- *Projets de mobilités sortantes*

✓ Les projets peuvent être déposés par les doctorants ou les membres du personnel d'une unité ou d'une équipe associée de l'OSUG (périmètre LabEx).

✓ Les dossiers d'aide à la mobilité des doctorants devront être rédigés par les doctorants eux-mêmes et mentionner obligatoirement *l'avis du directeur de thèse* (un court texte du directeur de thèse, au format libre, accompagnant le dossier).

Projets d'organisation de manifestations scientifiques (colloques, écoles, workshops internationaux)

✓ Les projets peuvent être déposés par le personnel ou les doctorants d'une unité ou d'une équipe associée de l'OSUG (périmètre LabEx).

Le dossier devra comprendre les éléments suivants :

- L'objet de la demande
- L'intérêt du projet dans le cadre du LabEx OSUG (axes scientifiques) et de ses objectifs affichés en termes de formation
- Un calendrier clair de réalisation du projet (dates de réalisation du projet)
- Le budget clair et détaillé demandé et les cofinancements éventuels (existants, demandés ou à demander, nom des cofinanceurs). Pour l'organisation d'un workshop ou d'un colloque, le budget total prévisionnel de la manifestation devra être précisé.
- L'avis du directeur de thèse pour les demandes d'aide à la mobilité des doctorants
- L'avis de l'unité d'accueil pour l'accueil d'étudiants en thèse dans une unité ou équipe associée du périmètre OSUG
- Pour les mobilités « sortantes », préciser le pays de destination.